



REQUEST FOR PROPOSALS (RFP)

Request for Proposals

RFP-PSM-CMR- 046-07-2024

For the provision of

Professional services to conduct a feasibility study for the
setting up of the Cameroon Medicines Agency

Contracting Entity:
Chemonics International Inc.

Funded by:
United States Agency for International Development
(USAID)

Funded under:
Global Health Supply Chain-Procurement and Supply
Management (GHSC-PSM) project

Prime Contract Number
United States Agency for International Development
(USAID), Contract No. Contract No. AID-OAA-I-15-
00004, Task Order Nos. AID-OAA-TO-15-00007

***** ETHICAL AND BUSINESS CONDUCT REQUIREMENTS *****

Chemonics is committed to integrity in procurement, and
only selects suppliers based on objective business
criteria such as price and technical merit. Chemonics
expects suppliers to comply with our Standards of
Business Conduct, available at
[https://www.chemonics.com/our-approach/standards-
business-conduct/](https://www.chemonics.com/our-approach/standards-business-conduct/).

Chemonics does not tolerate fraud, collusion among
offerors, falsified proposals/bids, bribery, or kickbacks.
Any firm or individual violating these standards will be

DEMANDE DE PROPOSITION (RFP)

Demande de propositions

RFP-PSM-CMR- 046-07-2024

Pour la fourniture de

Services professionnels pour la réalisation d'une
Étude de faisabilité pour la mise en place de l'Agence
camerounaise du médicament

Entité contractante :
Chemonics International Inc.

Financé par :
Agence américaine pour le développement international
(USAID)

Financé sous :
Global Health Supply Chain-Procurement and Supply
Management (GHSC-PSM) project

Numéro de contrat principal
United States Agency for International Development
(USAID), Contract No. Contract No. AID-OAA-I-15-
00004, Task Order Nos. AID-OAA-TO-15-00007

***** EXIGENCES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES PROFESSIONNELLES *****

Chemonics s'engage à assurer l'intégrité du processus
d'approvisionnement et ne choisit ses prestataires qu'en
fonction de critères professionnels objectifs, tels le prix
et le mérite technique. Chemonics attend de ses
prestataires qu'ils respectent ses normes de conduite
professionnelle, disponibles à la page suivante :
[https://www.chemonics.com/our-approach/standards-
business-conduct/](https://www.chemonics.com/our-approach/standards-business-conduct/) (en anglais).

disqualified from this procurement, barred from future procurement opportunities, and may be reported to both USAID and the Office of the Inspector General.

Employees and agents of Chemonics are strictly prohibited from asking for or accepting any money, fee, commission, credit, gift, gratuity, object of value or compensation from current or potential vendors or suppliers in exchange for or as a reward for business. Employees and agents engaging in this conduct are subject to termination and will be reported to USAID and the Office of the Inspector General. In addition, Chemonics will inform USAID and the Office of the Inspector General of any supplier offers of money, fee, commission, credit, gift, gratuity, object of value or compensation to obtain business.

Offerors responding to this RFP must include the following as part of the proposal submission:

- Disclose any close, familial, or financial relationships with Chemonics or project staff. For example, if an offeror's cousin is employed by the project, the offeror must state this.
- Disclose any family or financial relationship with other offerors submitting proposals. For example, if the offeror's father owns a company that is submitting another proposal, the offeror must state this.
- Certify that the prices in the offer have been arrived at independently, without any consultation, communication, or agreement with any other offeror or competitor for the purpose of restricting competition.
- Certify that all information in the proposal and all supporting documentation are authentic and accurate.
- Certify understanding and agreement to Chemonics' prohibitions against fraud, bribery and kickbacks.

Chemonics ne tolère aucune fraude, collusion entre soumissionnaires, falsification d'offres/de soumissions, corruption ou pots-de-vin. Toute entreprise ou personne enfreignant ces normes sera disqualifiée de cette procédure d'approvisionnement, exclue de toute future opportunité d'approvisionnement et pourra être dénoncée à l'USAID et au Bureau de l'Inspecteur général.

Il est interdit aux employés et agents de Chemonics de demander ou d'accepter des sommes d'argent, cachets, commissions, crédits, cadeaux, gratifications, objets de valeur ou rémunérations, quels qu'ils soient, de la part des prestataires ou fournisseurs actuels ou potentiels en échange ou en récompense d'un quelconque contrat. Les employés et agents agissant ainsi pourraient voir leur contrat résilié et seront dénoncés à l'USAID et au Bureau de l'Inspecteur général. De plus, Chemonics signalera à l'USAID et au Bureau de l'Inspecteur général tout fournisseur qui offrirait des sommes d'argent, cachets, commissions, crédits, cadeaux, gratifications, objets de valeur ou rémunérations, quels qu'ils soient, aux fins de la passation d'un contrat.

Les soumissionnaires qui répondent à cette RFP doivent inclure les éléments suivants dans la soumission de la proposition :

- Divulguer toute relation financière, familiale ou privilégiée entretenue avec Chemonics ou le personnel du projet. Par exemple, si le cousin d'un soumissionnaire est un employé du projet, le soumissionnaire doit l'indiquer.
- Divulguer toute relation financière ou familiale avec d'autres soumissionnaires qui présentent une offre. Par exemple, si le père du soumissionnaire est le propriétaire d'une entreprise qui présente une autre offre, le soumissionnaire doit l'indiquer.
- Certifier que les prix contenus dans l'offre ont été calculés en toute indépendance, sans consultation, communication ou entente préalable avec un quelconque autre soumissionnaire ou concurrent dans l'objectif de restreindre la concurrence.
- Certifier que toutes les informations contenues dans l'offre et la documentation complémentaire sont authentiques et exactes.
- Certifier avoir compris et accepter l'interdiction par Chemonics d'avoir recours à la fraude, à la corruption et aux pots-de-vin.

Please contact ghscpsmcameroonprocurement@ghsc-psm.org and copy info@dpml.cm with any questions or concerns regarding the above information or to report any potential violations. Potential violations may also be reported directly to Chemonics at to BusinessConduct@chemonics.com or by phone/Skype at 888.955.6881.

Si vous avez des questions au sujet des informations ci-dessus ou si vous souhaitez signaler une possible infraction aux présentes, veuillez-vous adresser à ghscpsmcameroonprocurement@ghsc-psm.org en copiant info@dpml.cm. Les infractions potentielles peuvent également être rapportées directement à Chemonics à l'adresse BusinessConduct@chemonics.com ou par téléphone/Skype au 888.955.6881.

RFP Table of Contents

Section I Instructions to Offerors

- I.1 Introduction
- I.2 Chronological List of Proposal Events
- I.3 Offer Submission Requirements
- I.4 Eligibility Requirements
- I.5 Source of Funding, Authorized Geographic Code, and Source and Origin
- I.6 Validity Period
- I.7 Instructions for the Preparation of the Proposal
- I.8 Evaluation and Basis for Award
- I.9 Negotiations
- I.10 Terms of Subcontract
- I.11 Insurance and Services
- I.12 Privity

Section II Background, Scope of Work, Deliverables, and Deliverables Schedule

- II.1. Background
- II.2. Scope of Work
- II.3. Deliverables
- II.4. Deliverables Schedule

Section III Firm Fixed Price Subcontract (Terms and Clauses)

- Annex 1 Proposal Cover Letter
- Annex 2 Guide to Creating Financial Proposal and Sample Budget
- Annex 3 Required Certifications
- Annex 4 UEI and SAM Registration Guidance
- Annex 5 Firm Fixed Price Subcontract Example (Terms and Clauses)

Table des matières de la RFP

Section I Instructions pour les soumissionnaires

- I.1 Introduction
- I.2 Liste chronologique des événements de la proposition
- I.3 Critères de soumission de l'offre
- I.4 Exigences d'éligibilité
- I.5 Source de financement, code géographique autorisé, source et origine
- I.6 Période de validité
- I.7 Instructions pour la préparation de la proposition
- I.8 Évaluation et base de l'attribution
- I.9 Négociations
- I.10 Conditions du Contrat de sous-traitance
- I.11 Assurance et services
- I.12 Connexité

Section II Contexte, Étendue des travaux, livrables et calendrier des livrables

- II.1. Contexte
- II.2. Étendue des travaux
- II.3. Livrables
- II.4. Calendrier des livrables

Section III Contrat de sous-traitance à prix fixe (conditions générales)

- Annexe 1 Lettre d'accompagnement de proposition
- Annexe 2 Guide de création d'une proposition financière et d'un échantillon de budget
- Annexe 3 Certifications requises
- Annexe 4 Guide d'enregistrement UEI et SAM
- Annexe 5 Contrat de sous-traitance à prix fixe exemple (conditions générales)

Section I. Instructions to Offerors

I.1. Introduction

To overcome the shortcomings identified (fragmentation of human resources, and poor coordination) during the assessment of pharmaceutical regulatory functions carried out in 2020 based on the World Health Organization's Benchmarking tool, Cameroon has opted for the creation of the National Medicines Agency to better rationalize available resources.

Chemonics, the Buyer, acting on behalf of the U.S. Agency for International Development (USAID) and the Global Health Supply Chain - Procurement and Supply Management (GHSC-PSM) project, under contract number No. AID-OAA-I-15-00004, Task Order Nos. AID-OAA-TO-15-00007 and in collaboration with DPML is soliciting offers from companies and organizations to submit proposals to carry out a feasibility study for the setting up of the Cameroon Medicines Agency.

Offerors are invited to submit proposals in response to this RFP in accordance with **Section I Instructions to Offerors**, which will not be part of the subcontract. The instructions are intended to assist interested Offerors in the preparation of their offer. Any resulting subcontract will be guided by Sections II and III.

This RFP does not obligate Chemonics to execute a subcontract, nor does it commit Chemonics to pay any costs incurred in the preparation and submission of the proposals. Furthermore, Chemonics reserves the right to reject any and all offers, if such action is considered to be in the best interest of Chemonics.

Unless otherwise stated, the periods named in the RFP shall be consecutive calendar days.

I.2. Chronological List of Proposal Events

The following calendar summarizes important dates in the solicitation process. Offerors must strictly follow these deadlines.

Section I. Instructions pour les soumissionnaires

I.1. Introduction

Dans L'optique de pallier les insuffisances identifiées (fragmentation des ressources humaines, et un faible cadre de coordination) durant l'évaluation des fonctions de réglementation pharmaceutique faite en 2020 sur la base de l'outil de Benchmarking de l'Organisation mondiale de la Santé, le Cameroun a opté pour la création de l'Agence Camerounaise du Médicament pour une meilleure rationalisation des ressources disponibles.

Chemonics, l'acheteur, agissant au nom de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et de Global Health Supply Chain - Procurement and Supply Management (GHSC-PSM) project, sous le numéro de contrat No. AID-OAA-I-15-00004, Task Order Nos. AID-OAA-TO-15-00007 et en collaboration avec la DPML sollicite des offres de la part d'entreprises et d'organisations pour soumettre des propositions pour faire une étude de faisabilité pour la mise en place de l'Agence Camerounaise du Médicament.

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leurs propositions en réponse à la présente RFP conformément à la **Section I Instructions pour les soumissionnaires**, qui ne fera pas partie du contrat de sous-traitance. Les instructions ont pour objet d'aider les soumissionnaires intéressés à préparer leur offre. Tout contrat de sous-traitance résultant sera régi par les sections II et III.

La présente RFP n'oblige pas Chemonics à exécuter un contrat de sous-traitance et n'engage pas Chemonics à payer les coûts engagés pour la préparation et la soumission des propositions. En outre, Chemonics se réserve le droit de rejeter toute offre, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de Chemonics.

Sauf indication contraire, les périodes mentionnées dans la RFP doivent être des jours civils consécutifs.

I.2. Liste chronologique des événements de la proposition

L'agenda suivant énumère les dates importantes du processus de sollicitation. Les soumissionnaires doivent strictement respecter ces délais.

RFP announcement 01/08/24
RFP published 01/08/24
Deadline for written questions 05/08/24

Answers provided to questions/clarifications 07/08/24

Proposal due date 09/08/24
at 5pm local time
Subcontract award (estimated) 13/08/24

The dates above may be modified at the sole discretion of Chemonics in collaboration with the Directorate of Pharmacy Medicine and Laboratories (DPML). Any changes will be published in an amendment to this RFP.

Written Questions and Clarifications. All questions or clarifications regarding this RFP must be in writing and submitted to, ghscpsmcameroonprocurement@ghsc-psm.org and copying info@dpml.cm no later than August 05, 2024. Questions and requests for clarification, and the responses thereto, will be circulated to all RFP recipients who have indicated an interest in this RFP.

Only written answers from Chemonics, which are written in collaboration with DPML, will be considered official and carry weight in the RFP process and subsequent evaluation. Any answers received outside the official channel, whether received verbally or in writing, from DPML, employees or representatives of Chemonics International, the GHSC-PSM project, or any other party, will not be considered official responses regarding this RFP.

Proposal Submission Date. All proposals must be received by the date and time and complying with the instructions as provided in Section I.3.

Oral Presentations. Chemonics, in collaboration with DPML, reserve the option to have select offerors participate in oral presentations with the technical evaluation committee. Interviews may consist of oral presentations of offerors' proposed activities and approaches. Offerors should be prepared to give presentations to the technical

Présentation de la RFP 01/08/24
Publication de la RFP 01/08/24
Date avant laquelle les questions écrites
doivent être envoyées 05/08/24

Réponses fournies aux questions/
clarifications 07/08/24

Date d'échéance des propositions 09/08/24
a 17H heure local
Attribution du Contrat de sous-traitance
(estimation) 13/08/24

Les dates ci-dessus peuvent être modifiées à la seule discrétion de Chemonics en collaboration avec Direction de la Pharmacie et du médicament (DPML). Toute modification sera publiée dans un amendement à la présente RFP.

Questions écrites et clarifications. Toutes les questions ou clarifications concernant cette demande de proposition doivent être adressées par écrit et envoyées à ghscpsmcameroonprocurement@ghsc-psm.org en copiant info@dpml.cm au plus tard le 05 Aout 2024. Les questions et demandes de clarification, ainsi que les réponses apportées à celles-ci, seront communiquées à tous les destinataires de la RFP qui ont fait savoir qu'ils sont intéressés par la présente RFP.

Seules les réponses écrites de Chemonics en collaboration avec la DPML seront considérées comme officielles et pertinentes pour le processus de RFP et d'évaluation ultérieure. Toute réponse reçue en dehors de la filière officielle, que ce soit verbalement ou par écrit, de la part d'employés ou de représentants de Chemonics International, du projet GHSC-PSM ou de toute autre partie, ne sera pas considérée comme réponse officielle à cette RFP.

Date de soumission de la proposition. Toutes les propositions doivent être reçues avant la date et l'heure précisées et être conformes aux instructions figurant dans la Section I.3.

Présentations orales. Chemonics en collaboration avec la DPML se réservent la possibilité de demander à certains soumissionnaires d'effectuer une présentation orale auprès du comité d'évaluation technique. Les entrevues peuvent consister en des présentations orales des activités et des approches proposées par les soumissionnaires. Les

evaluation committee at the GHSC-PSM office within 2 days of receiving notification.

Subcontract Award (estimated). Chemonics, in collaboration with DPML will select the proposal that offers the best value based upon the evaluation criteria stated in this RFP.

I.3. Offer Submission Requirements

Offerors shall submit their offers electronically.

Emailed offers must be received by the time and date at the following address:

ghscpsmcameroonprocurement@ghsc-psm.org and copying info@dpml.cm

Faxed offers will not be considered.

Offerors are responsible for ensuring that their offers are received in accordance with the instructions stated herein. Late offers may be considered at the discretion of Chemonics in collaboration with DPML. Chemonics cannot guarantee that late offers will be considered.

All proposals must be submitted in two volumes, consisting of:

- Volume 1: Technical proposal
- Volume 2: Cost proposal

Offerors wishing to respond to this RFP must submit separate technical and cost proposals and both must be submitted by email no later than the time and date specified in I.2. The proposals must be submitted to the addresses indicated.

The Offeror must submit the proposal electronically with up to 3 attachments (5 MB limit) per email compatible with MS Word, MS Excel, readable format, or Adobe Portable Document (PDF) format in a Microsoft XP environment. Offerors must not submit zipped files. Those pages requiring original manual signatures should be scanned and sent in

soumissionnaires devraient être prêts à faire des présentations au comité d'évaluation technique du bureau de GHSC-PSM dans les deux jours suivant la réception de l'avis.

Attribution du Contrat de sous-traitance (estimation). Chemonics, en collaboration avec la DPML choisira la proposition qui offre le meilleur rapport qualité-prix en fonction des critères d'évaluation énoncés dans la présente RFP.

I.3. Critères de soumission de l'offre

Les soumissionnaires enverront leurs offres au format électronique.

Les offres par e-mail doivent être reçues avant la même heure et date à l'adresse e-mail suivante :

ghscpsmcameroonprocurement@ghsc-psm.org et copier info@dpml.cm

Les offres envoyées par télécopieur ne seront pas prises en compte.

Les soumissionnaires doivent s'assurer de la bonne réception de leurs offres en suivant les instructions indiquées ici. Les offres reçues en retard peuvent être considérées à la discrétion de Chemonics en collaboration avec la DPML. Chemonics ne peut garantir que les offres reçues en retard seront prises en compte.

Toutes les offres doivent être soumises en deux volets, à savoir :

- Volet 1 : Proposition technique
- Volet 2 : Proposition financière

Les offres techniques et de coûts séparées doivent être soumises par courriel au plus tard à l'heure et à la date précisées dans la Section I.2. Les propositions doivent être envoyées aux adresses indiquées.

Le soumissionnaire doit envoyer l'offre par voie électronique avec un maximum de 3 pièces jointes (limite de 5 Mo) par e-mail compatible avec les formats MS Word, MS Excel, PDF ou tout format lisible dans un environnement Microsoft XP. Les soumissionnaires ne doivent pas envoyer de fichiers compressés. Les pages

PDF format as an email attachment or signed be using e-signatures.

Technical proposals must not refer to pricing data in order that the technical evaluation may be made strictly based on technical merit.

Offers must be received by the date and time specified in I.2.

I.4. Eligibility Requirements

To be determined responsive, an offer must include all of documents and sections included in I.4.A and I.4.B.

Chemonics anticipates issuing a subcontract to a Company or organization provided it is legally registered and recognized under the laws of the country where it is headquartered and is in compliance with all applicable civil, fiscal, and other applicable regulations. Such a company or organization could include a private firm, non-profit, civil society organization, or university.

The award will be in the form of a firm fixed price subcontract (hereinafter referred to as “the subcontract”. The successful Offeror shall be required to adhere to the statement of work and terms and conditions of the subcontract, which are incorporated in Section III herein.

Companies and organizations that submit proposals in response to this RFP must meet the following requirements:

Companies or organizations, whether for-profit or non-profit, must be legally registered under the laws of the country where it is headquartered upon award of the subcontract.

(i) Firms operated as commercial companies or other organizations or enterprises (including nonprofit organizations) in which foreign governments or their agents or agencies have a controlling interest are not eligible as suppliers of commodities and services.

(ii) Companies or organizations, whether for-profit or non-profit, shall be requested to provide a UEI number if selected to receive a subaward valued at USD\$30,000 or

nécessitant des signatures manuelles originales doivent être numérisées et envoyées par courriel au format PDF en pièce jointe ou être signées en utilisant e-signatures.

Les offres techniques ne doivent pas faire référence aux données de tarification afin que l'évaluation technique puisse être faite strictement sur la base du mérite technique.

Les propositions doivent être reçues avant la date et l'heure précisées dans la Section I.2.

I.4. Critères d'admissibilité

Pour être jugée recevable, une offre doit inclure tous les documents et sections compris dans I.4.A et I.4.B.

Chemonics prévoit d'émettre un contrat de sous-traitance à une entreprise ou une organisation à condition qu'elle soit légalement enregistrée et reconnue par les lois du pays où se trouve son siège sociale et qu'elle se conforme à toutes les réglementations civiles, fiscales et autres applicables. Une telle entreprise ou organisation peut être une entreprise privée, un organisme à but non lucratif, une organisation de la société civile ou une université.

L'attribution se fera sous la forme d'un contrat de sous-traitance à prix fixe et définitif (ci-après dénommé « le Contrat de sous-traitance »). Le soumissionnaire retenu devra respecter l'énoncé des travaux et les modalités et conditions du contrat de sous-traitance, lesquels sont incorporés à la Section III des présentes.

Les entreprises et les organisations qui soumettent des offres en réponse à la présente RFP doivent satisfaire aux exigences suivantes :

Les sociétés ou organisations, à but lucratif ou non lucratif, doivent être légalement enregistrées selon les lois du pays dans lequel se trouve leur siège social lors de l'attribution du contrat de sous-traitance.

(i) Les entreprises exploitées en tant que sociétés commerciales ou autres organisations ou entreprises (y compris les organisations à but non lucratif) dans lesquelles les gouvernements étrangers ou leurs agents ou agences ont une participation majoritaire ne sont pas éligibles en tant que fournisseurs de produits et services.

(ii) Les entreprises ou organisations, à but lucratif ou non lucratif, qui sont sélectionnées, doivent fournir un numéro UEI pour recevoir une sous-subsidation d'une

more, unless exempted in accordance with information certified in the Evidence of Responsibility form included in the required certifications in Annex 3.

- (iii) Offerors may present their proposals as a member of a partnership with other companies or organizations. In such cases, the subcontract will be awarded to the lead company in the partnership. The leading company shall be responsible for compliance with all subcontract terms and conditions and making all partnership arrangements, including but not limited to division of labor, invoicing, etc., with the other company(ies). A legally registered partnership is not necessary for these purposes; however, the different organizations must be committed to work together in the fulfillment of the subcontract terms.

I.5. Source of Funding, Authorized Geographic Code

- a) Any subcontract resulting from this RFP will be financed by USAID funding and will be subject to U.S. Government and USAID regulations. All goods and services offered in response to this RFP or supplied under any resulting award must meet USAID Geographic Code 935 in accordance with the United States Code of Federal Regulations (CFR), 22 CFR §228, available at: <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/CFR-2012-title22-vol1/pdf/CFR-2012-title22-vol1-part228.pdf>.

The cooperating country for this RFP is Cameroon.

- b) Offerors may not offer or supply any products, commodities or related services that are manufactured or assembled in, shipped from, transported through, or otherwise involving any of the following countries: Cuba, Iran, North Korea, Syria. Related services include incidental services pertaining to any/all aspects of this work to be performed under a resulting contract (including transportation, fuel, lodging, meals, and communications expenses).

valeur de 30 000 USD ou plus, sauf si elles sont exemptées conformément aux informations certifiées dans le formulaire de preuve de responsabilité inclus dans les certifications requises à l'Annexe 3.

- (iii) Les soumissionnaires peuvent présenter leurs propositions en tant que membres d'un partenariat avec d'autres entreprises ou organisations. Dans de tels cas, le contrat de sous-traitance sera attribué à l'entreprise principale du partenariat. L'entreprise principale sera responsable du respect de toutes les conditions du contrat de sous-traitance et de toutes les modalités de partenariat, y compris, mais sans s'y limiter, de la division du travail, de la facturation, etc., avec l'autre (les autres) entreprise (s). Un partenariat légalement enregistré n'est pas nécessaire dans ce cas ; cependant, les différentes organisations doivent s'engager à travailler ensemble dans l'accomplissement des termes du contrat de sous-traitance.

I.5. Source de financement et code géographique autorisé

- a) Tout contrat de sous-traitance résultant de la présente RFP sera financé par les fonds de l'USAID et sera soumis à la réglementation du gouvernement américain et de l'USAID. Tous les biens et services proposés en réponse à la présente demande de prix ou fournis en vertu d'une attribution doivent répondre au Code géographique de l'USAID 935 conformément au Code des réglementations fédérales des États-Unis (CFR), 22 CFR § 228, accessible à l'adresse suivante : <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/CFR-2012-title22-vol1/pdf/CFR-2012-title22-vol1-part228.pdf> (en anglais).

Le pays coopérant aux fins de la présente RFP est Cameroon.

- b) Les soumissionnaires ne peuvent pas offrir ni fournir de produits, biens ou services connexes qui sont fabriqués ou assemblés dans, sont expédiés depuis, transportés via, ou qui impliquent d'une quelconque manière les pays suivants : Corée du Nord, Cuba, Iran, Syrie. Les services connexes comprennent les services accessoires relatifs à tous les aspects du travail exécuté dans le cadre d'un contrat subséquent (y compris les frais de transport, de carburant, d'hébergement, de repas et de communication).

- c) Any and all items that are made by Huawei Technology Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company, Dahua Technology Company will not be accepted. If quotes include items from these entities, please note that they will be deemed not technically responsive and excluded from competition.

I.6. Validity Period

Offerors' proposals must remain valid for 60 calendar days after the proposal deadline.

I.7. Instructions for the Preparation of the Proposal

1. Cover Letter

The offeror shall use the cover letter provided in Annex 1 of this RFP, which confirms organizational information and consent to the validity of this proposal.

2. Technical Proposal

The technical proposal shall comprise the parts below. Please note that the proposal must be responsive to the detailed information set out in Section II of this RFP, which provides the background, states the scope of work, describes the deliverables, and offerors should provide proposed due dates and costs for each deliverable and its subcomponents.

- Part 1: Technical Approach, Methodology and Detailed Work Plan. This part may not exceed [20] pages.
- Part 2: Management, Key Personnel, and Staffing Plan. This part may not exceed 5 pages. CVs for key personnel may be included in an annex to the technical proposal and will not count against the page limit.

Offerors shall propose staff for the following key personnel positions necessary for the implementation of the scope of work:

- c) Aucun article fabriqué par Huawei Technology Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company, Dahua Technology Company ne sera accepté. Les devis comprenant des articles provenant de ces entités seront considérés comme non conformes sur le plan technique et exclus de la mise en concurrence.

I.6. Période de validité

Les offres doivent rester valides pendant au moins 60 jours calendaires après la date butoir de l'appel d'offres.

I.7. Instructions pour la préparation de la proposition

1. Lettre de présentation

Le soumissionnaire utilisera la lettre de présentation fournie à l'Annexe 1 de la présente RFP, qui confirme les informations de l'organisation et le consentement eu égard à la validité de la proposition.

2. Proposition technique

La proposition technique comprend les parties précisées ci-après. La proposition doit répondre aux informations détaillées énoncées à la Section II de la présente RFP, qui fournit le contexte, énonce l'étendue des travaux, décrit les livrables et fournit un calendrier des produits livrables. Les soumissionnaires doivent proposer pour chaque livrables et les sous-composantes des dates d'échéance et les coûts associés à celle-ci.

- 1^{re} partie : Approche technique, méthodologie et plan de travail détaillé. Cette partie ne peut comporter plus de [20] pages.
- 2^e partie : Gestion, personnel clé et plan de dotation. Cette partie ne peut comporter plus de 5 pages. Les CV des membres du personnel clé doivent être inclus dans une annexe à la proposition technique et ne seront pas pris en compte dans la limite du nombre de pages.

Les soumissionnaires doivent préciser les noms des membres du personnel qu'ils souhaitent affecter aux postes clés suivants aux fins de la mise en œuvre de l'étendue des travaux :

- 1) An expert in pharmaceutical regulation and regulatory affairs. Experience conducting a similar assessment will be of added advantage.
- 2) A legal expert, familiar with Cameroonian law especially as applies to public institutions.
- 3) A financial expert familiar with the way public finances is run in Cameroon.

The above-mentioned key personnel must:

- Have at least 7 years' experience in their respective field of expertise
- Have excellent interpersonal skills and ability to work in a team and under pressure.
- Have Excellent mastery of French and English
- Have excellent oral and written communication skills, as demonstrated by specific deliverables from similar projects (reports, scientific publications, conference presentations).

- Part 3: Corporate Capabilities, Experience, and Past Performance. This part may not exceed 7 pages.

Part 3 must include a description of the company and organization, with appropriate reference to any parent company and subsidiaries. Offerors must include details demonstrating their experience and technical ability in implementing the technical approach/methodology and the detailed work plan.

Additionally, offerors must include 3 past performance references of similar work (under contracts or subcontracts) previously implemented as well as contact information for the companies for which such work was completed. Contact information must include at a minimum: name of point of contact who can speak to the offeror's performance, name and address of the company for which the work was performed, and email and phone number of the point of contact. Chemonics reserves the right to check additional references not provided by an offeror.

- 1) Un expert en réglementation et régulation pharmaceutique. La réalisation antérieure d'une évaluation similaire étant un atout.
- 2) Un expert juridique, familier avec le droit camerounais, en particulier en ce qui concerne les institutions publiques.
- 3) Un expert financier connaissant le fonctionnement des finances publiques au Cameroun.

Les personnels clés sus-suscités doivent:

- Justifier d'au moins 7 années d'expérience dans leur domaine de compétence respectif
- Être dotés d'excellentes aptitudes interpersonnelles et une bonne capacité à travailler en équipe et sous pression
- Avoir une excellente maîtrise du français de l'anglais
- Avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite, attestés par les livrables spécifiques de projets similaires (rapports, publication scientifique, communication orale dans le cadre de conférence)

- 3^e partie : Capacités d'entreprise, expérience et performance antérieures. Cette partie ne peut comporter plus de 7 pages.

La 3^e partie doit inclure une description de l'entreprise et de l'organisation, avec des références appropriées à toute société mère et filiales. Les soumissionnaires doivent fournir des informations détaillées démontrant leur expérience et leur capacité technique à mettre en œuvre l'approche/méthodologie technique et le plan de travail détaillé.

De plus, les soumissionnaires doivent fournir au moins 3 références de performances antérieures de nature similaire (sous-contrats ou contrats de sous-traitance) et préciser les coordonnées des entreprises pour lesquelles ces missions ont été menées à bien. Les coordonnées doivent inclure au minimum : le nom du contact qui peut s'exprimer sur la performance du soumissionnaire, le nom et l'adresse de l'entreprise pour laquelle le travail a été effectué, ainsi que l'e-mail et le numéro de téléphone de la personne à contacter. Chemonics se réserve le droit de vérifier des références supplémentaires non fournies par un soumissionnaire.

3. Cost Proposal

The cost proposal is used to determine which proposals represent the best value and serves as a basis of negotiation before award of a subcontract.

The price of the subcontract to be awarded will be an all-inclusive fixed price with a maximum ceiling of XAF 47,102,640 or less. Nevertheless, for the purpose of the proposal, offerors must provide a detailed budget showing major line items as well as a budget narrative that clearly shows the cost of each deliverable and the subcomponents as proposed by the offeror. Please refer to Annex 2 for detailed instructions and a sample cost structure.

No profit, fees, taxes, or additional costs may be added after award. Because GHSC-PSM is a USAID funded project and is implemented under a bilateral agreement between the Cameroon and the U.S. Government, offerors must not include VAT and customs duties in their cost proposal.

I.8 Evaluation and Basis for Award

This RFP will use the tradeoff process to determine best value as set forth in FAR 15.101-1. That means that each proposal will be evaluated and scored against the evaluation criteria and evaluation sub-criteria, which are stated in the table below. Chemonics will award a subcontract to the offeror whose proposal represents the best value to Chemonics, GHSC-PSM project. Evaluators may award to a higher priced offeror if a determination is made that the higher technical evaluation of that offeror merits the additional cost/price.

Evaluation points will not be awarded for cost, but for overall evaluation purposes of this RFP, technical evaluation factors other than cost, when combined, are considered significantly more important than cost factors. Cost will primarily be evaluated for realism and reasonableness. If technical scores are determined to be nearly equal, cost will become the determining factor.

3. Proposition de coût

La proposition financière est utilisée pour déterminer quelles propositions représentent la meilleure valeur et sert de base de négociation avant l'attribution d'un contrat de sous-traitance.

Le coût du contrat de sous-traitance à attribuer doit représenter un coût forfaitaire global de 47,102,640 FCFA ou moins. Néanmoins, dans le cadre de la proposition, les soumissionnaires doivent fournir un budget détaillé dans ses grandes lignes et des notes explicatives présentant clairement les coûts par livrables et ses sous composantes telles que proposés par la soumissionnaire. Reférez-vous à l'Annexe 2 pour obtenir des instructions détaillées ainsi qu'un échantillon d'une structure de coût.

Aucuns frais, taxe ou coût additionnel ne peuvent être ajoutés après attribution du projet. GHSC-PSM étant un projet financé par l'USAID et étant mis en œuvre en vertu d'un accord bilatéral entre Cameroun et le Gouvernement des États-Unis, les soumissionnaires ne doivent pas inclure la TVA et autres droits de douane dans leur proposition de coût.

I.8 Évaluation et base de l'attribution

La présente RFP utilisera le processus de compromis pour déterminer la meilleure valeur comme énoncé dans les clauses FAR 15.101-1. Cela signifie que chaque proposition sera évaluée et notée en fonction des critères et sous-critères d'évaluation, qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Chemonics attribuera un contrat de sous-traitance au soumissionnaire dont la proposition représente la meilleure valeur pour Chemonics et le projet GHSC-PSM. Les évaluateurs peuvent choisir un soumissionnaire plus onéreux s'il s'avère que ce dernier présente une évaluation technique supérieure, justifiant le supplément de coût/prix.

Les points d'évaluation ne seront pas attribués en fonction du coût, mais en fonction de l'évaluation générale de la demande de proposition. Les facteurs d'évaluation technique autres que le coût, lorsqu'ils sont combinés, sont pris en compte comme étant bien plus importants. Le coût sera principalement évalué quant à son caractère réaliste et raisonnable. Si les évaluations techniques sont jugées comme étant identiques ou quasiment identiques, le coût deviendra le facteur déterminant.

In evaluating proposals, Chemonics and DPML will use the following evaluation criteria and sub-criteria:

Lors de l'évaluation des offres, Chemonics et la DPML utilisera les critères et sous-critères d'évaluation suivants :

Evaluation Criteria	Evaluation Sub-criteria	Maximum Points	Critères d'évaluation	Sous-critères d'évaluation	Maximum de points
Technical Approach, Methodology, and Detailed Work Plan		45	Approche technique, méthodologie et plan de travail détaillé		45
	Technical know-how: Chemonics in collaboration with DPML will assess whether the proposal explains, understands, and responds to the objectives of the project as stated in the Scope of Work	15 points		Savoir-faire technique : Chemonics en collaboration avec la DPML évaluera si la proposition explique, comprend et tient compte des objectifs du projet tels qu'ils sont énoncés dans l'étendue des travaux.	15 points
	Approach and Methodology – Chemonics in collaboration with DPML will assess whether the proposed program approach and detailed activities and suggested timeline fulfill the requirements of executing the Scope of Work effectively and efficiently	15 points		Approche et méthodologie : Chemonics en collaboration avec la DPML évaluera si l'approche proposée du programme, des activités détaillées et du calendrier envisagé satisfait aux exigences d'exécution de l'étendue des travaux de manière efficace.	15 points
	Sector Knowledge – Chemonics in collaboration with DPML will assess whether the proposal demonstrates the offeror's knowledge related to technical sectors required by the SOW (Pharmaceutical, legal, and financial.)	15 points		Connaissances du secteur : Chemonics en collaboration avec la DPML évaluera si la proposition démontre les connaissances du soumissionnaire dans les secteurs techniques requis par l'étendue des travaux (Pharmaceutique, légal et Financier)	15 points

Total Points – Technical Approach		[add-up totals above] points	Total des points – Approche technique		[Faire la somme des totaux ci-dessus] points
Management, Key Personnel, and Staffing Plan		30	Gestion, personnel clé et plan de dotation		30
	Personnel Qualifications: Chemonics in collaboration with DPML will evaluate the curriculum vitae (CVs) of the proposed team members and evaluate if the offer has the experience and capabilities carry out the Scope of Work?	30 points		Qualifications du personnel : Chemonics en collaboration avec la DPML évaluera les CV des membres de l'équipe envisagée et déterminera s'ils ont l'expérience et les capacités requises pour mener à bien le projet selon les critères précisés dans l'étendue des travaux.	30 points
Total Points – Management		[add-up totals above] points	Total de points – Gestion		[Faire la somme des totaux ci-dessus] points
Corporate Capabilities, Experience, and Past Performance		25	Capacités d'entreprise, expérience et performance antérieures		25
	Company Background and Experience – Chemonics in collaboration with DPML will evaluate whether the company experience is relevant to the project Scope of Work?	15 points		Contexte de l'entreprise et expérience : Chemonics en collaboration avec la DPML vérifiera si l'expérience de l'entreprise est pertinente pour l'étendue des travaux du projet.	15 points

	Chemonics in collaboration with DPML will assess the past performance of the Offerors by contacting three references who may indicate the Offeror's past performance for projects of similar size and scope	10 points
Total Points – Corporate Capabilities		[add-up totals above] points
Total Points		[add-up 3 sub-totals above] points

I.9 Negotiations

Best offer proposals are requested. It is anticipated that a subcontract will be awarded solely on the basis of the original offers received. However, Chemonics reserves the right to conduct discussions, negotiations and/or request clarifications prior to awarding a subcontract. Furthermore, Chemonics reserves the right to conduct a competitive range and to limit the number of offerors in the competitive range to permit an efficient evaluation environment among the most highly-rated proposals. Highest-rated offerors, as determined by the technical evaluation committee, may be asked to submit their best prices or technical responses during a competitive range. At the sole discretion of Chemonics, offerors may be requested to conduct oral presentations. If deemed an opportunity, Chemonics reserves the right to make separate awards per component or to make no award at all.

	Chemonics en collaboration avec la DPML évaluera les performances passées des soumissionnaires en contactant trois références susceptibles de témoigner des performances antérieures d'un soumissionnaire dans le cadre de projets de taille et d'envergure similaires.	10 points
Total de points – Capacités de l'entreprise		[Faire la somme des totaux ci-dessus] points
Total de points		[Additionner les 3 sous-totaux ci-dessus] points

I.9 Négociations

Les meilleures offres de propositions sont attendues. Il est prévu qu'un contrat de sous-traitance sera attribué uniquement sur la base des offres initiales reçues. Cependant, Chemonics se réserve le droit de mener des discussions, des négociations et/ou de demander des clarifications avant d'attribuer un contrat de sous-traitance. En outre, Chemonics se réserve le droit d'effectuer une première sélection avec un nombre limité de soumissionnaires pour se doter d'un environnement d'évaluation efficace parmi les propositions les mieux notées. Les soumissionnaires les mieux notés, selon le comité d'évaluation technique, peuvent être invités à soumettre leurs meilleurs prix ou réponses techniques dans le cadre de cette sélection. À la seule discrétion de Chemonics, les soumissionnaires peuvent être invités à effectuer des présentations orales. Le cas échéant, Chemonics se réserve le droit de procéder à des attributions distinctes par composant ou de ne pas effectuer d'attribution du tout.

I.10 Terms of Subcontract

This is a request for proposals only and in no way obligates Chemonics to award a subcontract. In the event of subcontract negotiations, any resulting subcontract will be subject to and governed by the terms and clauses detailed in Section III. Chemonics will use the template shown in section III to finalize the subcontract. Terms and clauses are not subject to negotiation. By submitting a proposal, offerors certify that they understand and agree to all of the terms and clauses contained in section III.

I.11 Insurance and Services

Within two weeks of signature of this subcontract, the Offeror shall procure and maintain in force, on all its operations, insurance in accordance with the charts listed below. The policies of insurance shall be in such form and shall be issued by such company or companies as may be satisfactory to Chemonics. Upon request from Chemonics, the Supplier shall furnish Chemonics with certificates of insurance from the insuring companies which shall specify the effective dates of the policies, the limits of liabilities there under, and contain a provision that the said insurance will not be canceled except upon thirty (30) days' notice in writing to Chemonics. The Supplier shall not cancel any policies of insurance required hereunder either before or after completion of the work without written consent of Chemonics. Note DBA is reimbursable to the Offeror.

DEFENSE BASE ACT (DBA) INSURANCE

a) FAR 52.228-3 WORKER'S COMPENSATION INSURANCE (DEFENSE BASE ACT INSURANCE) (Jul 2014) [Updated by AAPD 22-01- 6-10-22]

The Subcontractor shall (a) provide, before commencing performance under this Subcontract, such workers' compensation or security as the Defense Base Act (DBA) (42 U.S.C. 1651, et seq.) requires and (b) continue to maintain it until performance is completed. The

I.10 Conditions du Contrat de sous-traitance

Il s'agit uniquement d'une demande de proposition, qui n'oblige en aucun cas Chemonics à attribuer un contrat de sous-traitance. En cas de négociations de sous-traitance, tout contrat de sous-traitance résultant sera soumis et régi par les conditions et clauses détaillées à la Section III. Chemonics utilisera le modèle présenté à la Section III pour finaliser le contrat de sous-traitance. Les conditions et clauses ne sont pas sujettes à négociation. En soumettant une proposition, les soumissionnaires certifient qu'ils comprennent et acceptent toutes les conditions et clauses contenues dans la Section III.

I.11 Assurance et services

Dans les deux semaines suivant la signature du présent Contrat de sous-traitance, le soumissionnaire devra souscrire et maintenir en vigueur, pour toutes ses opérations, une assurance conformément aux tableaux énumérés ci-dessous. Le format des polices d'assurance et les compagnies d'assurance les ayant émises doivent satisfaire aux exigences de Chemonics. Sur demande de Chemonics, le Fournisseur doit fournir à Chemonics les certificats d'assurance émis par les compagnies d'assurance, spécifiant les dates d'entrée en vigueur des polices, les limites des responsabilités aux présentes, et devant contenir une disposition stipulant que ladite assurance ne peut être annulée sans l'envoi d'un préavis écrit de trente (30) jours à Chemonics. Le Sous-traitant ne doit annuler aucune police d'assurance requise en vertu des présentes, que ce soit avant ou après la réalisation de la mission, sans l'autorisation écrite de Chemonics. Remarque : le soumissionnaire peut demander le remboursement de l'assurance DBA.

ASSURANCE DBA (LOI DEFENSE BASE ACT DES ÉTATS-UNIS)

a) FAR 52.228-3 WORKER'S COMPENSATION INSURANCE (DEFENSE BASE ACT INSURANCE) (JUL 2014) (Assurance accidents du travail des employés) [Mise à jour par AAPD 22-01- 6-10-22]

Le Sous-traitant doit (a) fournir, avant l'exécution de ce contrat de sous-traitance, une protection ou une assurance d'indemnisation des accidents du travail comme l'exige la loi Defense Base Act (DBA) (42 U.S.C. 1651 et suivants) et (b) la maintenir en vigueur jusqu'à la fin de l'exécution du

Subcontractor shall insert, in all lower-tier subcontracts authorized by Chemonics under this Subcontract to which the Defense Base Act applies, a clause similar to this clause imposing upon those lower-tier subcontractors this requirement to comply with the Defense Base Act. DBA insurance provides critical protection and limits on liability. The Subcontractor shall provide a proof of DBA insurance coverage to Chemonics upon request. Chemonics will verify coverage for, at least, projects in high-risk environments and where Chemonics may be providing security.

(b) AIDAR 752.228-3 WORKERS' COMPENSATION (DEFENSE BASE ACT) [Updated by AAPD 22-01- 6-10-22] As prescribed in AIDAR 728.308, the following supplemental coverage is to be added to the clause specified in FAR 52.228-3.

(1) The Subcontractor agrees to procure DBA insurance pursuant to the terms of the contract between USAID and USAID's DBA insurance carrier unless the Subcontractor has a DBA self-insurance program approved by the U.S. Department of Labor or has an approved retrospective rating agreement for DBA.

(2) If USAID or Subcontractor has secured a waiver of DBA coverage (See AIDAR 728.305-70(a)) for Subcontractor's employees who are not citizens of, residents of, or hired in the United States, the Subcontractor agrees to provide such employees with worker's compensation benefits as required by the laws of the country in which the employees are working, or by the laws of the employee's native country, whichever offers greater benefits.

(3) The Subcontractor further agrees to insert in all lower-tier subcontracts hereunder to which the DBA is applicable a clause similar to this clause, including the sentence, imposing on all lower-tier subcontractors authorized by Chemonics a like requirement to provide overseas workmen's compensation insurance coverage and obtain DBA coverage under the USAID requirements contract.

(4) Contractors must apply for coverage directly to Starr Indemnity & Liability Company through its

contrat. Le Sous-traitant doit intégrer dans tous les contrats de sous-traitance de niveau inférieur autorisés par Chemonics en vertu du présent contrat de sous-traitance auquel la loi Defense Base Act s'applique, une clause similaire imposant à ces sous-traitants de niveau inférieur de se conformer à la loi Defense Base Act. L'assurance DBA offre une protection essentielle et limite la responsabilité. Le Sous-traitant doit fournir une preuve de la couverture d'assurance DBA si Chemonics la demande. Chemonics vérifiera la couverture au minimum pour les projets dans des environnements à haut risque et dans lesquels Chemonics est susceptible d'assurer la sécurité.

(b) AIDAR 752.228-3 WORKERS' COMPENSATION (DEFENSE BASE ACT) [Mise à jour par AAPD 22-01- 6-10-22] Conformément à la clause AIDAR 728.308, la couverture supplémentaire suivante doit être ajoutée à la clause spécifiée dans les réglementations FAR 52.228-3.

(1) Le Sous-traitant accepte de fournir une assurance DBA conformément aux termes du contrat conclu entre l'USAID et la compagnie d'assurance de l'USAID à moins que le Sous-traitant ne possède déjà un programme d'autoassurance approuvé par le Département du travail américain ou un accord de tarification rétroactif approuvé pour une assurance DBA.

(2) Si l'USAID ou le Sous-traitant a obtenu un droit de dispense de couverture DBA (voir la clause AIDAR 728.305-70(a)) pour les employés du Sous-traitant qui ne sont pas citoyens ou résidents américains ou qui n'ont pas été embauchés aux États-Unis, le Sous-traitant accepte de fournir à ces employés une assurance d'indemnisation des accidents du travail conformément aux lois du pays dans lequel les employés travaillent ou, si cela est plus avantageux pour les employés, conformément aux lois en vigueur dans leur pays d'origine.

(3) Le Sous-traitant accepte également d'intégrer dans tous les contrats de sous-traitance de niveau inférieur dépendant du présent contrat auxquels la loi DBA s'applique, une clause similaire à celle-ci, y compris la phrase imposant à tous les sous-traitants de niveau inférieur autorisés par Chemonics de fournir une assurance d'indemnisation des accidents du travail valable à l'étranger et d'obtenir une couverture DBA conformément aux exigences du contrat de l'USAID.

(4) Les contractants doivent demander une couverture directement à Starr Indemnity & Liability Company par l'intermédiaire de son agent, Marsh McLennan

agent, Marsh McLennan Agency (MMA), using any of the following methods:

1. **Website.** There is a website with the option to print a PDF application form and submit it or complete an online application. The link to the website is: <https://www.starr.com/Insurance/Casualty/Defense-Base-Act/USAID---Defense-Base-Act>

2. **Email.** An application form can be emailed to: USAID@marshmma.com

3. **Additional Contacts.** Contacts for Starr Indemnity & Liability Company and its agent, Marsh MMA are available for guidance and question regarding the required application form and submission requirements:

- Tyler Hlawati (Starr)
tyler.hlawati@Starrcompanies.com
Telephone: 646-227-6556
- Bryan Cessna (Starr)
bryan.cessna@starrcompanies.com
Telephone: 302-249-6780
- Mike Dower (Marsh MMA)
mike.dower@marshmma.com
Telephone: 703-813-6513
- Diane Proctor (Marsh MMA)
diane.proctor@marshmma.com
Telephone: 703-813-6506

For instructions on the required application form and submission requirements, please refer to [AAPD 22-01](#). Pursuant to AIDAR 752.228-70, medical evacuation is a separate insurance requirement for overseas performance of USAID funded subcontracts; the Defense Base Act insurance does not provide coverage for medical evacuation. The costs of DBA insurance are allowable and reimbursable as a direct cost to this Subcontract.

Before starting work, the offeror must provide Chemonics with a copy of the DBA coverage policy that covers each of its employees.

Agency (MMA), en recourant à l'une des méthodes suivantes :

1. **Site Web.** Un site Web permet d'imprimer un formulaire de demande au format PDF et de l'envoyer, ou de remplir une demande en ligne. Voici le lien vers ce site : <https://www.starr.com/Insurance/Casualty/Defense-Base-Act/USAID---Defense-Base-Act>

2. **E-mail.** Vous pouvez envoyer un formulaire de demande par e-mail à l'adresse : USAID@marshmma.com

3. **Autres contacts.** Les contacts de Starr Indemnity & Liability Company et de son agent, Marsh MMA, sont à votre disposition si vous avez besoin de conseils et de réponses à vos questions concernant le formulaire de demande requis et les conditions requises associées :

- Tyler Hlawati (Starr)
tyler.hlawati@Starrcompanies.com
Tél. : +1 646-227-6556
- Bryan Cessna (Starr)
bryan.cessna@starrcompanies.com
Tél. : +1 302-249-6780
- Mike Dower (Marsh MMA)
mike.dower@marshmma.com
Tél. : +1 703-813-6513
- Diane Proctor (Marsh MMA)
diane.proctor@marshmma.com
Tél. : +1 703-813-6506

Pour toute instruction concernant le formulaire de demande requis et les conditions de soumission, veuillez vous référer à l'[AAPD 22-01](#). Conformément à la clause AIDAR 752.228-70, l'évacuation médicale est une exigence d'assurance distincte pour l'exécution à l'étranger des contrats de sous-traitance financés par l'USAID ; l'assurance de la Defense Base Act ne prévoit pas de couverture pour l'évacuation médicale. Le coût de l'assurance DBA est admissible et remboursable en tant que coût direct propre au présent Contrat de sous-traitance. Avant de commencer à travailler, le soumissionnaire doit transmettre à Chemonics une copie de la police d'assurance DBA qui couvre chacun de ses employés.

(c) AIDAR 752.228-7 INSURANCE ON PRIVATE AUTOMOBILES Pursuant to the clause of this Subcontract entitled "Insurance Liability to Third Persons" (AIDAR 752.228-07), if the Subcontractor or any of its employees, consultants, or their dependents transport or cause to be transported (whether or not at Subcontract expense) privately owned automobiles to the Cooperating Country, or if any of them purchase an automobile within the Cooperating Country, the Subcontractor shall, during the period of this Subcontract, ensure that all such automobiles during such ownership within the Cooperating Country will be covered by a paid-up insurance policy issued by a reliable company providing minimum coverage of US\$10,000/US\$20,000 for injury to persons and US\$5,000 for property damage, or such other minimum coverages as may be set by the cognizant Mission Director, payable in U.S. dollars or its equivalent in the currency of the Cooperating Country. The premium costs of such insurance shall not be a reimbursable cost under this Subcontract.

(d) AIDAR 752.228-70 Medical Evacuation Services (MEDEVAC) Services (July 2007) [Updated by AAPD 06-01].

(1) The Subcontractor shall provide MEDEVAC service coverage to all U.S. citizen, U.S. resident alien, and Third Country National employees and their authorized dependents (hereinafter "individual") while overseas under a USAID-financed direct contract. Chemonics will reimburse reasonable, allowable, and allocable costs for MEDEVAC service coverage incurred under this Subcontract. The USAID Contracting Officer through Chemonics will determine the reasonableness, allowability, and allocability of the costs based on the applicable cost principles and in accordance with cost accounting standards.

(2) Exceptions: (i) The Subcontractor is not required to provide MEDEVAC insurance to eligible employees and their dependents with a health program that includes sufficient MEDEVAC coverage as approved by Chemonics. (ii) The USAID Mission Director through Chemonics, may make a written determination to waive the requirement for such coverage. The determination must be based on findings that the quality of local medical services or other circumstances obviate the need for such coverage for eligible employees and their dependents located at post.

(c) AIDAR 752.228-7 ASSURANCE DES VÉHICULES PERSONNELS Conformément à la clause de ce Sous-contrat intitulée « Insurance Liability to Third Persons » (AIDAR 752.228-07), si le Sous-traitant ou l'un de ses employés, consultants ou l'un de leurs ayants droit, transporte ou fait transporter (au titre de dépense engagée dans le cadre du Sous-contrat ou non) des véhicules privés vers le Pays coopérant, ou si l'un d'entre eux achète un véhicule dans le Pays coopérant, le Sous-traitant doit s'assurer, pendant toute la durée du Sous-contrat, que ce type de véhicule est couvert par une police d'assurance émise par une compagnie fiable, garantissant une couverture minimum de 10 000/20 000 USD pour les dommages corporels et 5 000 USD pour les dommages matériels, ou toute autre couverture minimum susceptible d'être définie par le directeur de mission, payable en dollars américains ou son équivalent dans la devise du Pays coopérant. Les primes de cette assurance ne seront pas remboursables en vertu du présent Contrat de sous-traitance.

(d) AIDAR 752.228-70 Services d'évacuation sanitaire (MEDEVAC) (Juillet 2007) [Mise à jour par AAPD 06-01].

(1) Le Sous-traitant doit fournir une couverture MEDEVAC aux citoyens américains, étrangers résidant aux États-Unis et employés ressortissants de pays tiers ainsi qu'à leurs ayants droit (ci-après l'« individu ») séjournant à l'étranger dans le cadre d'un contrat direct financé par l'USAID. Chemonics s'engage à rembourser tous frais de couverture MEDEVAC raisonnables, admissibles et attribuables encourus dans le cadre du présent Contrat de sous-traitance. L'Agent de négociation des contrats de l'USAID déterminera par le biais de Chemonics le caractère raisonnable, admissible et attribuable des frais en fonction des principes des frais applicables et conformément aux normes de comptabilisation des dépenses.

(2) Exceptions : (i) Le Sous-traitant n'est pas tenu de fournir une assurance MEDEVAC aux employés éligibles et à leurs ayants droit bénéficiant d'une assurance maladie offrant une couverture MEDEVAC suffisante, approuvée par Chemonics. (ii) Le Directeur de mission de l'USAID, par le biais de Chemonics, peut renoncer par un accord écrit à la nécessité d'une telle couverture. Cette décision doit être prise en s'appuyant sur des constatations montrant que la qualité des soins médicaux locaux ou que d'autres circonstances éliminent la nécessité d'une telle couverture pour les employés éligibles et leurs ayants droit en mission à l'étranger.

(3) If authorized to issue lower-tier subcontracts, the Subcontractor shall insert a clause similar to this clause in all lower-tier subcontracts that require performance by Subcontractor employees

d) In addition to the foregoing insurance requirements, the Supplier shall, as a minimum, obtain the following insurance in form and substance satisfactory to Chemonics that are covered by the standard fixed rates in Section 3.

TYPE	MINIMUM LIMIT
(a) Defense Base Act or equivalent for waived nationals per FAR 52.228-3 and 52.228-4. The coverage shall extend to Employers Liability for bodily injury, death, and for occupational	As required by DBA
(b) Comprehensive General Liability Each Occurrence Combined Single Limit for Personal Injury and/or Property	\$1,000,000 \$2,000,000
(c) Automobile Liability Combined Single Limit each occurrence	As per AIDAR 752.228-7
(d) Other Required Insurance- Umbrella Insurance additive to (b) and (c) above	\$1,000,000/ \$2,000,000

I. 12 Privity

By submitting a response to this request for proposals, offerors understand that USAID is NOT a party to this solicitation and the offeror agrees that any protest hereunder must be presented—in writing with full explanations—to Chemonics International for consideration, as USAID will not consider protests made to it under USAID-financed subcontracts. Chemonics, at its sole discretion, will make a final decision on the protest for this procurement

(3) S'il est autorisé à conclure des contrats de sous-traitance de niveau inférieur, le Sous-traitant doit inclure une clause similaire dans tous les contrats de sous-traitance nécessitant l'intervention d'employés du Sous-traitant.

e) Outre les exigences susmentionnées en matière d'assurance, le Fournisseur doit, au minimum, obtenir l'assurance suivante, dont la forme et le fond sont satisfaisants pour Chemonics et couverts par les taux fixes standard de la Section III.

TYPE	LIMITE MINIMUM
(a) Defense Base Act ou équivalent pour les ressortissants exemptés par les réglementations FAR 52.228-3 et 52.228-4. La couverture s'étend à la responsabilité de l'employeur pour les dommages corporels, le décès et les maladies liés à	Selon les exigences de la DBA
(b) Responsabilité civile générale - Limite unique combinée pour chaque événement pour les dommages corporels et/ou	1 000 000 \$ 2 000 000 \$
(c) Responsabilité civile automobile - Limite unique combinée pour chaque événement.	Selon les exigences de 752.228-7 de l'AIDAR et à hauteur de
(d) Autre assurance requise : assurance responsabilité civile qui s'ajoute aux points (b) et (c) ci-	1 000 000 \$/ 2 000 000 \$

I. 12 Connexité

En soumettant une réponse à la présente demande de propositions, les soumissionnaires comprennent que l'USAID n'est PAS une partie de cette sollicitation, et acceptent que tout désaccord en vertu des présentes doit être formulé par écrit et de manière la plus détaillée possible, puis soumis auprès de Chemonics International pour examen. L'USAID n'examine aucun désaccord dans le cadre des contrats de sous-traitance qu'elle finance. La décision finale concernant toute réclamation portant sur cet achat reviendra uniquement à Chemonics.

Section II Background, Scope of Work, Deliverables, and Deliverables Schedule

II.1. Background

An assessment of regulatory functions carried out in July 2020 by the World Health Organization, based on the Global Benchmarking tools, identified many shortcomings, including fragmentation of the human, financial and material resources available for pharmaceutical regulatory activities and a weak coordination framework. To overcome this shortcoming, the Ministry of Public Health has embarked on the process of setting up a Cameroon Medicines Agency whose mission is to ensure on behalf of the state, the regulation, control, quality and monitoring the market of medicines and other pharmaceutical products (medical devices, laboratory reagents, etc.), food supplements and cosmetic products. In the spirit of mobilizing and pooling resources the Parliament authorized the President of the Republic of Cameroon to ratify the African Medicines Agency treaty by Law No. 2021/012 of July 9, 2021, materialized by Decree No. 2021/440 of August 20, 2021. In the same vein, a draft decree on the creation, organization and functioning of the Cameroon Medicines Agency has been developed with the involvement of key stakeholders. The Cameroon Medicines Agency thus proposed will have the status of a public institution of a special nature with legal personality and financial autonomy

II.2. Scope of Work

To assess the feasibility of the Cameroon Medicines Agency Chemonics on behalf of the Ministry of Public Health, through the Directorate of Pharmacy, Medicines, and Laboratories, is requesting for proposals from eligible organizations. The study will be funded by USAID through the Global Health Supply Chain Program-Procurement and Supply Management project, GHSC-PSM implemented by Chemonics International. The objective of GHSC-PSM is to ensure an uninterrupted supply of health products in support of U.S. Government (USG)-funded public health initiatives worldwide. The program provides direct procurement and supply chain management support for the President's Emergency Plan for AIDS Relief (PEPFAR), the U.S. President's Malaria Initiative (PMI). In support of U.S. government-funded global health activities, GHSC-PSM will develop and manage a wide range of services for the procurement of health products and related systems,

Section II Contexte, Étendue des travaux, Livrables et Calendrier des livrables

II.1. Contexte

Une évaluation des fonctions réglementaires réalisée en juillet 2020 par l'Organisation mondiale de la Santé, sur la base des outils de Global Benchmarking, a identifié de nombreuses insuffisances, notamment la fragmentation des ressources humaines, financières et matérielles disponibles pour les activités de réglementation pharmaceutique et un cadre de coordination faible. Pour pallier ces lacunes, le ministère de la Santé Publique a entamé le processus de mise en place d'une Agence Camerounaise du Médicament dont la mission est d'assurer pour le compte de l'Etat, la régulation, le contrôle de qualité et la surveillance du marché des médicaments et autres produits pharmaceutiques (dispositifs médicaux, réactifs de laboratoire, etc.), des compléments alimentaires et des produits cosmétiques. Dans un esprit de mobilisation et de mutualisation des ressources, le Parlement a autorisé le Président de la République du Cameroun à ratifier le traité de l'Agence africaine du médicament par la loi n° 2021/012 du 9 juillet 2021, matérialisée par le décret n° 2021/440 du 20 août 2021. Dans le même ordre d'idées, un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence autonome du médicament du Cameroun a été élaboré avec l'implication des principales parties prenantes. L'Agence camerounaise du médicament ainsi proposée aura le statut d'établissement public à caractère particulier doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

II.2. Étendue des travaux

Afin d'évaluer la faisabilité de l'Agence Camerounaise du médicament, Chemonics au nom du ministère de la Santé publique, par l'intermédiaire de la Direction de la pharmacie, des médicaments et des laboratoires, sollicite des propositions de la part d'organisations éligibles. L'étude sera financée par l'USAID dans le cadre du projet Global Health Supply Chain Program-Procurement and Supply Management (GHSC-PSM) mis en œuvre par Chemonics International. L'objectif du GHSC-PSM est d'assurer un approvisionnement ininterrompu en produits de santé pour soutenir les initiatives de santé publique financées par le gouvernement américain (USG) dans le monde entier. Le programme fournit un soutien direct à la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement pour le Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le sida (PEPFAR) et l'Initiative présidentielle américaine contre le paludisme (PMI). Pour soutenir les activités de santé mondiale

strengthening technical assistance encompassing different elements of a global supply chain.

Objective:

The successful offeror shall carry out a feasibility study for the establishment of the Cameroon Medicines Agency

RESPONSIBILITIES:

- Conduct a situational analysis of the pharmaceutical sector in Cameroon, describing the market, pharmaceutical regulation, and the main interactions of the different actors in the sector.
- Assess the potential added value of the establishment of the Cameroon Medicines Agency. The offeror will have to identify the elements justifying the economic and public health interest of the agency and the potential risks associated with its establishment.
- Make a proposal for the agency's organizational chart, defining the responsibilities and interactions of its various entities.
- Estimate the human and material resources necessary for the operation of the agency.
- Carry out an analysis of the agency's self-financing capacities, the consultant will have to:
 - Estimate the cost of setting up and running the agency.
 - Identify the agency's revenue-generating activities.
 - Propose the costs of the services to be offered by the agency.
 - Propose parafiscal sources to finance the agency's operations.
 - Identify areas of collaboration to ensure the financial stability of the structure.
 - Propose a plan for the acquisition of resources to support the creation and gradual operationalization of the autonomous Medicines Agency

financées par le gouvernement américain, le GHSC-PSM développera et gèrera une large gamme de services pour l'achat de produits de santé et de systèmes connexes, en renforçant l'assistance technique qui englobe les différents éléments d'une chaîne d'approvisionnement mondiale.

Objectif :

Le soumissionnaire choisi devra Faire une étude de faisabilité pour la mise en place de l'Agence Camerounaise du Médicament.

RESPONSABILITÉS:

- Réaliser une analyse situationnelle du secteur pharmaceutique au Cameroun, en décrivant le marché, la réglementation pharmaceutique et les principales interactions des différents acteurs du secteur.
- Évaluer la valeur ajoutée potentielle de la mise en place de l'Agence Camerounaise du Médicament. Le soumissionnaire devra identifier les éléments justifiant l'intérêt économique et de santé publique de l'agence et les risques liés à sa mise en place.
- Faire une proposition pour l'organigramme de l'agence, définissant les responsabilités et les interactions de ses différentes entités.
- Estimer les ressources humaines et matérielles nécessaires au fonctionnement de l'agence.
- Réaliser une analyse des capacités d'autofinancement de l'agence, le consultant devra:
 - Faire une estimation des dépenses liées à la mise en place, puis au fonctionnement de l'agence.
 - Identifier les activités génératrices de revenus de l'agence.
 - Proposer les coûts des services offerts par l'agence
 - Proposer des sources parafiscales de financement du fonctionnement de l'agence.
 - Identifier les axes de collaboration pour assurer la stabilité financière de la structure.
 - Proposer un plan d'acquisition des ressources pour soutenir la création et l'opérationnalisation progressive de l'agence du médicament

II.3. Deliverables

The successful offeror shall deliver to Chemonics and DPML the following deliverables, in accordance with the schedule set forth in II.4 below. For each deliverable, the offeror must define the key subcomponents for achieving the deliverables and propose due dates and costs for each deliverable and its subcomponents.

Deliverable No. 1: Situational analysis to date of the pharmaceutical sector

Deliverable No. 2: The detailed organizational chart of the Medicines Agency

Deliverable No. 3: The Business Plan for the Agency.

A detailed document including information about the company's mission and vision, its products or services, market analysis, target audience, marketing and commercial strategies, organizational structure, financial projections, funding, and operation requirements.

Deliverable No. 4: The Agency's setup options

A detailed document containing simulations and hypotheses for the setup and functioning of the agency considering things like its physical location, plan for the progressive acquisition of the agency's resources, etc.

II.4. Deliverables Schedule

Due to the closure of the project at the end of September deliverables **should** be submitted on a rolling basis with the last day to submit completed deliverables being September 13, 2024, to allow time for GHSC-PSM and DPML to review and accept the deliverables. The successful offeror shall propose a reasonable timeline for the deliverables and all subcomponents that make up the deliverables which will be finalized during the contract award. Offerors should fill and submit the following deliverables schedule:

II.3. Livrables

Le soumissionnaire choisi livrera à Chemonics et la DPML les éléments suivants, conformément à l'échéancier précisé dans la Section II.4 ci-dessous. Pour chaque livrable le soumissionnaire doit définir les sous composantes clés pour la réalisation des livrables et proposer les délais et les coûts associés à chaque livrable et ses composantes.

Livrable n°1 : Analyse situationnelle à jour du secteur pharmaceutique

Livrable n°2 : L'organigramme détaillé de l'Agence du médicament

Livrable n°3 : Le business plan de l'Agence Camerounaise du Médicament

Document détaillé comprenant des informations sur la mission et la vision de l'entreprise, ses produits ou services, l'analyse du marché, le public cible, les stratégies marketing et commerciales, la structure organisationnelle, les projections financières, les exigences financière et opérationnelles minimales

Livrable n°4 : Les options de mise en place de l'Agence

Un document détaillé, contenant les hypothèses et les simulations pour l'installation et l'opérationnalisation progressive de l'Agence, à l'aune des éléments tels que : les locaux, et le plan d'acquisition progressive des ressources

II.4. Calendrier des livrables

Puisque la clôture du projet est prévue pour la fin du mois de septembre, les livrables **doivent** est soumis de manière progressive, avec le 13 septembre 2024 comme date butoir. Ceci permettra au projet GHSC-PSM et la DPML de revoir et valider les différents livrables. Le soumissionnaire choisi doit proposer un calendrier raisonnable pour les produits livrables et toutes leurs sous-composants respectives qui seront finalisés lors de l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent remplir et soumettre le calendrier des produits livrables suivant :

Deliverable Number	Deliverable Name	Due Date
1	Situational analysis to date of the pharmaceutical sector	To be proposed by offeror
1.1	Subcomponent	To be proposed by offeror
1.2	Subcomponent	To be proposed by offeror
2	The detailed organizational chart of the Medicines Agency	To be proposed by offeror
2.1	Subcomponent	To be proposed by offeror
2.2	Subcomponent	To be proposed by offeror
3	The Business Plan for the Agency.	To be proposed by offeror
3.1	Subcomponent	To be proposed by offeror
3.2	Subcomponent	To be proposed by offeror
4	The Agency's setup options	To be proposed by offeror
4.1	Subcomponent	To be proposed by offeror
4.2	Subcomponent	To be proposed by offeror

*Deliverable numbers and names refer to those fully described in II.3 above.

Section III Firm Fixed Price Subcontract (Terms and Clauses)

Please reference Annex 5 to see an example of a Firm Fixed Price Subcontract template.

Numéro du livrable	Nom du livrable	Date de livraison prévue
1	Analyse situationnelle à jour du secteur pharmaceutique	À proposer par l'offrant
1.1	Sous-composant	À proposer par l'offrant
1.2	Sous-composant	À proposer par l'offrant
2	L'organigramme détaillé de l'Agence du médicament	À proposer par l'offrant
2.1	Sous-composant	À proposer par l'offrant
2.2	Sous-composant	À proposer par l'offrant
3	Le business plan de l'Agence Camerounaise du Médicament	À proposer par l'offrant
3.1	Sous-composant	À proposer par l'offrant
3.2	Sous-composant	À proposer par l'offrant
4	Les options de mise en place de l'Agence	À proposer par l'offrant
4.1	Sous-composant	À proposer par l'offrant
4.2	Sous-composant	À proposer par l'offrant

*Les numéros et noms des livrables sont ceux décrits plus en détail dans la Section II.3 ci-dessus.

Section III Contrat de sous-traitance à prix fixe (conditions générales)

Veuillez-vous référer à l'annexe 5 pour voir un exemple de modèle de ce contrat de sous-traitance à prix ferme

Annexes

Please find the following Annexes attached:

[Annex 1: Cover Letter](#)

[Annex 2: Guide to Creating a Financial Proposal for a
Fixed Price Subcontract](#)

[Annex 3: Required Certifications](#)

[Annex 4: UEI and SAM Registration Guidance](#)

[Annex 5: Firm Fixed Price Subcontract Example
\(Terms and Clauses\)](#)

Annexes

Veillez trouver ci-joints les annexes ci-après :

Annexe 1 [Lettre de motivation](#)

Annexe 2 [Guide de création d'une proposition
financière et d'un échantillon de budget](#)

Annexe 3 [Certifications requises](#)

Annexe 4 [Guide d'enregistrement UEI et SAM](#)

Annexe 5 [Exemplaire de contrat de sous-traitance
à prix fixe \(conditions générales\)](#)